

# AVIS DE PROJET DE MARCHÉ (APM) N° 21-726

## ADMINISTRATEUR DU RÉGIME DE RETRAITE À COTISATIONS DÉTERMINÉES D'EDC

### OBJET DU PRÉSENT AVIS

Exportation et développement Canada (EDC), conformément à ses obligations aux termes du chapitre 5 de l'Accord de libre-échange canadien (ALEC) et du chapitre 19 de l'Accord économique et commercial global (AECG), annonce qu'elle lance un processus de demande de propositions (DP) pour solliciter les soumissions de fournisseurs qualifiés désireux de conclure un contrat avec EDC pour lui fournir des services de tenue de dossiers, de placement et d'administration relativement à son régime de retraite à cotisations déterminées (CD) et à ses régimes d'épargne.

L'entente initiale sera d'une durée de cinq ans, avec possibilité de renouvellement, selon les mêmes modalités, pour une durée de deux ans.

### CONTEXTE

EDC est une société d'État comptant environ 1 800 employés actifs et 500 employés retraités. Elle offre un régime de retraite enregistré (RRE) qui comporte une composante fermée à prestations déterminées (PD) et une composante active à CD, à laquelle participent environ 65 % des employés. En date du 31 mars 2021, la valeur marchande des actifs détenus dans la composante à CD s'élevait à environ 76 M\$. EDC propose également deux régimes d'épargne : un régime enregistré d'épargne-retraite collectif (RERC) et un compte d'épargne libre d'impôt (CELI) collectif. Tous les employés peuvent participer au RERC et au CELI collectif, dont la valeur marchande s'établissait respectivement à environ 14,5 M\$ et 350 000 \$ le 31 mars 2021. Les employés ont le choix d'investir dans deux portefeuilles à horizon de retraite ou dans plusieurs fonds à la carte.

Le présent exercice concerne la tenue de dossiers, l'administration de placements et d'autres services se rapportant au RRE à CD, au RERC et au CELI collectif. Il porte également sur la tenue de dossiers et l'inscription des résultats de placements théoriques au crédit des comptes de la composante à CD du régime de retraite complémentaire et de la convention de retraite complémentaire des membres de la haute direction (RRC/CRCHD) d'EDC. Ces services n'ont pas été soumis à un processus concurrentiel depuis dix ans. L'objet de la présente DP est d'enclencher un tel processus quant aux services d'administration et de placement liés au RRE à CD, au RRC, à la CRCHD à CD, au RERC et au CELI collectif pour bénéficier de commissions à prix concurrentiels, d'un vaste éventail d'options de placement, d'un service exceptionnel et de produits technologiques pour assurer le bon fonctionnement des régimes.

Le Comité de retraite de la direction d'EDC a le mandat de fournir une expérience supérieure aux employés, d'accompagner ceux-ci pour qu'ils atteignent leurs objectifs de retraite et d'optimiser le soutien administratif que requiert la Société. Le Comité s'assure également de la concurrentialité des commissions de gestion et des frais d'administration tout en veillant à ce qu'ils créent de la valeur pour EDC et ses employés.

En janvier 2021, EDC a instauré un programme d'avantages sociaux flexible qui offre des options pour l'utilisation des crédits excédentaires et permet de les allouer au RERC ainsi qu'au CELI collectif. La Société souhaite faciliter l'adhésion au programme flexible et aux instruments de retraite ainsi que procéder à leur intégration administrative dans la mesure du possible. EDC autorise également ses employés à verser une partie ou la totalité de leur rémunération au rendement à court terme directement dans le RERC et cherche donc un fournisseur pouvant s'acquitter de ce service.

## **FOURNISSEURS POTENTIELS**

Les fournisseurs de services potentiels qui souhaitent participer au processus doivent présenter une « lettre d'intérêt » (voir les instructions ci-dessous). Sans exception, les fournisseurs qui ne soumettront pas de lettre d'intérêt ne seront pas considérés dans le processus d'appel d'offres.

## **DIRECTIVES POUR LA PRÉSENTATION D'UNE « LETTRE D'INTÉRÊT »**

La lettre d'intérêt doit porter la mention « APM n° 21-726 – DP pour le rôle d'administrateur du régime de retraite à CD d'EDC ». Elle peut être présentée en anglais ou en français. Toutefois, le fournisseur est avisé que sa réponse pourrait être traduite et qu'EDC se réserve le droit de fonder son évaluation sur cette traduction.

La lettre d'intérêt doit inclure les informations suivantes sur le soumissionnaire :

- Raison sociale
- Adresse postale
- Numéro de téléphone
- Site Web/URL
- Personne-ressource (pour la réception de l'accord de non-divulgence et de la DP)
- Courriel de la personne-ressource

La lettre doit également répondre aux questions suivantes au besoin :

- Votre organisation est-elle certifiée fournisseur issu de la diversité? Si oui, veuillez indiquer l'organisme de certification.
- Votre organisation se considère-t-elle comme un fournisseur issu de la diversité?

Un fournisseur issu de la diversité est une organisation détenue et dirigée à au moins 51 % par une ou des personne(s) qui appartient(-nent) à l'un des groupes suivants : Autochtones, femmes, personnes lesbiennes, gaies, bisexuelles ou trans, vétérans, minorités culturelles, minorités visibles et personnes ayant des limitations physiques ou d'autres handicaps.

La lettre d'intérêt doit parvenir à EDC par la poste ou par courrier électronique ([npp@edc.ca](mailto:npp@edc.ca)) avant 13 h, heure d'Ottawa, le **20 juillet 2021**. Après réception de la lettre d'intérêt, EDC enverra un accord de non-divulgence au fournisseur, qui devra le signer pour recevoir les documents de la DP.

La DP devrait être publiée dans la semaine du **26 juillet 2021**.

EDC peut, à sa seule et entière discrétion, modifier les dates et heures susmentionnées, moyennant un préavis écrit à l'attention des fournisseurs potentiels.

## **CRITÈRES OBLIGATOIRES DANS LE CADRE DE LA DP**

Les critères et leur pondération sont approximatifs et peuvent être modifiés à la discrétion d'EDC.

- Le fournisseur doit disposer d'un système de gestion qui lui permet d'offrir les services de tenue de dossiers, de placement et d'administration exigés et de stocker la totalité des données au Canada.
- Le fournisseur doit offrir tous les services en français et en anglais.

- Le fournisseur doit se conformer aux lois ainsi qu'aux exigences réglementaires applicables établies par l'Association canadienne des organismes de contrôle des régimes de retraite (ACOR) et précisées dans les Lignes directrices pour les régimes de capitalisation, selon le cas, pendant toute la durée du contrat.

## CRITÈRES D'ÉVALUATION

Les critères et leur pondération sont approximatifs et peuvent être modifiés à la discrétion d'EDC.

### Étape 1 : Soumissions par écrit

	Description	Pondération
<b>Aspects généraux</b>	Profil et expérience de l'organisation, équipe de service, engagement envers l'innovation future	10 %
<b>Administration des régimes et expérience des membres</b>	Capacités en matière d'administration de régimes, de transition, de mise en œuvre et de production de rapports; outils, ressources, et activités de communication et d'information pour les employés, et soutien à la transition vers la retraite	20 %
<b>Placements</b>	Qualité de la plateforme d'investissement et des rapports, et capacités de personnalisation	10 %
<b>Aspects financiers</b>	Frais administratifs et commissions de gestion de placements, et engagement à garantir les frais et commissions	30 %
<b>Sécurité des TI et confidentialité</b>	Certifications des processus de sécurité, processus de gestion du cycle de vie de l'information, sécurité des TI et mesures de protection de la confidentialité	5 %

### Étape 2 : Présentation

	Description	Pondération
<b>Aspects généraux</b>	Profil et expérience de l'organisation, équipe de service, engagement envers l'innovation future	5 %
<b>Administration des régimes et expérience des membres</b>	Capacités en matière d'administration de régimes, de transition, de mise en œuvre et de production de rapports; outils, ressources, et activités de communication et d'information pour les employés, et soutien à la transition vers la retraite	20 %

## ENTENTE DE NON-DIVULGATION

Tous les participants à un processus de DP ultérieur devront signer l'entente de non-divulgence d'EDC, sans la modifier, pour pouvoir recevoir les documents de la DP. Si EDC le juge nécessaire, ils devront en outre signer une entente plus détaillée par laquelle ils s'engagent à respecter la *Loi sur la protection des renseignements personnels* dans le cas où le contrat leur serait attribué à l'issue du processus de DP.

## GÉNÉRALITÉS

EDC se réserve le droit de communiquer avec les organisations nommées comme références par le fournisseur sélectionné dans le cadre d'un processus de DP ultérieur.

EDC se réserve le droit de s'assurer de la viabilité financière du fournisseur sélectionné dans le cadre d'un processus de DP ultérieur.

Tous les documents et autres livrables fournis en réponse au présent APM deviennent la propriété d'EDC.

Le présent APM, les soumissions reçues en réponse à celui-ci, les DP associées et les propositions soumises en réponse à celles-ci, ainsi que les accords connexes – y compris les ententes de non-divulgence et les contrats de service – seront régis par les lois provinciales de l'Ontario et les lois fédérales du Canada, et seront interprétés conformément à celles-ci.

EDC diffuse le présent APM afin de recueillir des renseignements auprès de fournisseurs de services potentiels. EDC décline toute responsabilité ou obligation envers les fournisseurs de services relativement à quelque aspect que ce soit du présent APM. EDC n'a pas l'obligation de rembourser ou de compenser de quelque manière que ce soit les dépenses engagées par les fournisseurs de services relativement à la réception ou à l'examen du présent APM, à leur réponse, ou à la négociation d'une entente de non-divulgence, d'un contrat de service ou de toute autre entente.

## À PROPOS D'EDC

Depuis 75 ans, Exportation et développement Canada (EDC) aide les entreprises canadiennes de toutes tailles à réussir à l'étranger. En tant que société d'État à vocation financière, EDC leur offre les outils dont elles ont besoin – savoir commercial, solutions de financement et d'assurance, placements en capitaux propres et réseaux de relations – pour prospérer en toute confiance. À titre d'expert du risque international, EDC réduit l'incertitude pour les entreprises canadiennes exerçant leurs activités commerciales sur les marchés mondiaux. Dans la conduite de ses affaires, EDC souscrit aux principes de la durabilité et de la responsabilité des entreprises.